

Mesdames,

le 10 mars 2013

À l'attention de la Régie de l'Énergie,  
À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2

Je suis Yannis Guillon, père de famille de 2 jeunes enfants (4 et 8 ans), et également travailleur autonome avec ma conjointe à notre domicile: photographe et infographe, dans le quartier de Rosemont, Montréal.

L'installateur n'a pu installer les nouveaux compteurs à mon domicile, problème de compatibilité du tableau, mais l'arrivée de ceux de mon voisin en fait, 30cm derrière le mur de mon armoire électrique m'a affecté directement ma santé et ma qualité de vie. Moins de 2 mètre de mon bureau et 3 mètres de ma tête de lit. Et il est fort possible que 2 nouveaux soit installés dans mon sous-sol sous peu.

J'ai ressenti des effets extrêmement irritables sur notre santé après l'installation des nouveaux compteurs de mon voisin juste derrière notre armoire électrique : grande fatigue, maux de tête constant et soutenu, sensation de brûlure dans la tête, les yeux et organes génitaux, palpitations, vertiges, contractions musculaires dans l'abdomen et nuque, bourdonnement dans les oreilles, nervosité et irritation causant un grand problème de concentration pour travailler et provoquant de l'insomnie.

J'ai dû réorganiser tout mon intérieur et m'éloigner le plus possible des compteurs.

Ne pouvant supporter ses symptômes, j'ai dépensé des sommes (400\$) dans du matériel de protection a court termes, car sur du long terme, j'envisage soit de quitter ce logement ou dans l'obligation d'avoir recours à des installations couteuse (supérieur à 3000\$) pour retrouver la vie confortable dans mon domicile et également me protéger moi et ma famille, et ce, seulement dans mon domicile que je loue! Mais j'également beaucoup d'inquiétude quand l'été reviendras, ou je voudrais profiter de ma cour arrière entourer de 8 compteurs à moins de 3 mètres.

La fatigue, nervosité et irritabilité est insoutenable aujourd'hui et me rendra fou demain.

Un moratoire sur cette technologie est impératif, car si je suis electrosensible depuis leur installation, j'ai peur de devenir hyper-électro-sensible et devoir renoncer à de nombreux choix professionnels et liberté de choisir d'habiter en ville.

Si je refusais l'installation de mon compteur, je dois quand même me protéger des autres.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Yannis Guillon